

O₂MAT

PEINTURE DE FINITION MATE A BASE DE RESINES ACRYLIQUES
ET D'UN AGENT POLYURETHANE EN PHASE AQUEUSE

Fiche N° 1204 – FM01
NOVEMBRE 2011



CLASSIFICATION : AFNOR NF T 36-005 famille1, classe 7b2

DEFINITION : Peinture de décoration mate pour murs intérieurs d'aspect mat tendu, à base de résines acryliques et d'un agent polyuréthane en dispersion aqueuse.

DESTINATION : Destinée aux travaux de décoration intérieure sur tout support usuel du bâtiment préparé selon **DTU 59.1**.

PROPRIETES : Finition soignée, bel aspect tendu, bonne résistance à la rayure. Résistance au lustrage améliorée comparée à un mat traditionnel. Absence de reprise. Lavable, contient un inhibiteur de corrosion. Faible odeur. Disponible en toutes teintes.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Liant :	Résines acrylique et agent polyuréthane en dispersion aqueuse
Aspect :	Très mat, tendu
Couleur :	Blanc et teintes
Lavabilité (NF EN ISO 11998):	Classe 1 Norme NF EN 13300
Extrait sec :	58% ± 2 pondéral, 40% ± 2 volumique
Densité :	1.42
Brillant spéculaire :	2,1 ± 0.2 sous un angle de 60° 1.9 ± 0.4 sous un angle de 85°
Rendement :	10 à 12 m ² /litre

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Application :	En 1 ou 2 couche(s) sur fond imprimé ou en 2 couches directes.
Conditions d'application :	Température > à 8°C et hygrométrie < à 65%
Matériel :	Brosse, rouleau méché ou spécial acrylique 12mm, Pistolet airless
Dilution :	Brosse, rouleau : Prêt à l'emploi. Airless : Jusqu'à 5% d'eau.
Nettoyage du matériel :	A l'eau immédiatement après usage.
Séchage ;	Hors poussières: 1 heure* Sec : 2 heures* Redoublable : 6 heures*

* selon les conditions climatiques lors de l'application et de la teinte choisie

PREPARATION DU SUPPORT :

Les supports doivent être conformes aux **DTU** les concernant et notamment au **DTU n° 59.1**. Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation des supports et l'impression éventuelle.

Plaque de plâtre cartonnée	Egrenage, ponçage des bandes, époussetage une couche d' O2Mat dilué à 5% ou une couche d' AQUARYL IMPRESS	1 ou 2 couches O2Mat
Béton Enduit ciment	Egrenage, broyage, époussetage, une couche d' AQUARYL IMPRESS	
Enduit de plâtre	Egrenage, époussetage une couche d' AQUARYL IMPRESS ou une couche d' O2Mat dilué à 5%	
Bois et dérivés	Brossage, époussetage, une couche d'impression AQUAPRIM MICRO	
Anciennes peintures satinées ou brillantes	Lessivage, rinçage, une couche d' AQUAPRIM MICRO	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Classe de transport :** Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).
- Conditionnement :** 0.750L - 3L - 12L
- Stockage :** 12 mois en bidon d'origine fermé. A L'ABRI DU GEL
- Hygiène et sécurité :** Consulter la fiche de données de sécurité disponible chez le Distributeur sur CD ROM ou sur www.unikalo.com
- Classement Européen :** Catégorie **A** / Sous-catégorie **a** (Selon directive 2004/42/CE)
- Valeur limite UE de C.O.V. :** Pour sous-catégorie **a** : 30g/l (2010)
- C.O.V. max. de ce produit :** 15g/l

GESTION DES DECHETS :

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau.

Protégeons l'environnement

- Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté à la poubelle.
 - Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchetterie. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Les conditionnements en 16L possèdent un système de valorisation des emballages métalliques : **UNIKOB** qui est une poche plastique thermoformée. Ce procédé permet de diminuer le traitement des déchets d'emballages.

Date d'édition : 02/10/12	Date de modification : 10/11/2011	FM01
Annule et remplace les versions précédentes.		
Avant toute mise en œuvre, veuillez vérifier qu'il s'agit de la dernière édition.		

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SOCIETE DES COLORANTS DU SUD - OUEST
 18 rue du Meilleur Ouvrier de France - Z.I. de l'Hippodrome
 33700 MERIGNAC
 Tél. 05 56 34 23 08 - Fax : 05 56 13 00 73